

## Les séjours de vacances

La Direction de l'enfance organise pendant les vacances scolaires des séjours dans différents lieux pour les enfants de 4 ans à 11 ans. La Ville a souhaité diversifier ses propositions pour offrir aux enfants blanc-mesnilois des voyages de qualité et dépayés.

## Le centre de vacances municipal à Nanteuil-le-Haudouin

Au cœur de la Picardie, les enfants peuvent explorer les richesses de la nature et pister les animaux de la forêt, s'exercer à la pêche et au tir à l'arc, se balader à poney, se baigner, etc.

Durant les vacances d'été, des campings de 3 nuits sont organisés sur ce site, ouvert également aux enfants fréquentant les accueils de loisirs.

## Un choix varié de séjours

- Plusieurs destinations en France
- Plusieurs durées : d'une durée de 4 jours à 2 semaines
- Des séjours thématiques
- Des séjours pour tous les âges
- De nombreuses activités sont spécifiquement choisies en fonction de la destination et de l'âge des enfants

**Vous trouverez toutes les informations sur les séjours proposés par la Ville dans cette plaquette.**

## Nos objectifs

- Garantir la continuité éducative et viser l'excellence pour tous
- Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement
- Développer l'autonomie et le savoir-vivre ensemble
- Accompagner l'enfant vers sa socialisation et l'ouverture au monde
- Respecter le rythme et l'individualité de chaque enfant
- Promouvoir la mixité

## Nos exigences

- Des transports sûrs, avec un contrôle rigoureux des prestations
- Des séjours accessibles pour tous : tarifs calculés en fonction du quotient familial (paiement entre 15 % et 50 % du prix de revient du séjour. La différence est prise en charge par la Ville).
- Des équipes compétentes, formées et accompagnées
- Des activités adaptées et répondant aux thématiques choisies
- Des normes règlementaires respectées et garanties

## Inscrire votre enfant

Pour que votre enfant soit accueilli en séjour, l'inscription doit se faire en **deux temps** :

- Une **pré-réservation** en mairie
- Une **confirmation d'inscription** qui interviendra au plus tard une semaine après la date de clôture des inscriptions.

Pour tous les enfants inscrits à un séjour, un dossier doit être dûment complété et rendu au service prestations éducation **7 jours avant le**

## départ.

Une réunion d'information est mise en place avant chaque départ afin d'apporter aux familles tous les renseignements nécessaires (trousseau, organisation, programmation, blog ...).

# Prendre RDV

[Formulaire en ligne](#)

# Contact

## Direction de l'Enfance

4, rue Albert-Einstein  
93150 Le Blanc-Mesnil  
France  
[01 41 84 01 10](tel:0141840110)  
[Courriel](#)

### Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri  
BP 10076  
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

### Horaires d'ouverture

**Lundi**  
09:00–12:30, 14:00–17:30  
**Mardi**  
14:00–17:30  
**Mercredi**  
09:00–12:30, 14:00–17:30  
**Judi**  
09:00–12:30, 14:00–17:30  
**Vendredi**  
09:00–12:30, 14:00–17:30  
**Samedi**  
09:00–11:45  
**Dimanche**  
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

### Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès  
93150 Le Blanc-Mesnil

### Horaires d'ouverture

**Lundi**  
09:00–12:15, 13:30–17:15  
**Mardi**  
09:00–12:15, 13:30–19:45  
**Mercredi**  
09:00–12:15, 13:30–17:15  
**Judi**  
09:00–12:15, 13:30–17:15  
**Vendredi**  
09:00–12:15, 13:30–17:15  
**Samedi**  
Fermé  
**Dimanche**  
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).